

C.D.M.T. Postes

B.P. 537

Maison des Syndicats
97206 Fort de France Cedex

Tél : 06.96.00.16.16

Fax : 0811 38 48 93

cdmt-postes@hotmail.com



M. Jean-Luc KOZAR
Directeur de La Poste de la Martinique

Monsieur Le Directeur,

Par courrier en date du 25 Février 2008, vous demandez une copie des Statuts de création de la CDMT Postes. Le 12 Mars 2008, vous demandez le récépissé de dépôt des statuts de la CDMT Postes. Ces documents vous ont été communiqués !

Vous avez refusé de répondre au courrier du Syndicat CDMT Postes en date du 20 Mars 2008 arrivé dans vos services le 23 Juin 2008.

M. CRATERE Jacques André, Directeur de la PPDC de FDF a refusé de répondre au courrier du Syndicat CDMT Postes en date du 15 Septembre 2008 arrivé dans les services le 16 Juin 2008.

M. CRATERE Jacques André, Directeur de la PPDC a refusé de répondre au courrier du Syndicat CDMT Postes en date du 21 septembre 2008 arrivé dans les services le 22 Septembre 2008. Il est fondamental de préciser que le Syndicat CDMT Postes a été ici mandaté par M. [redacted] pour la défense de ses intérêts.

Une demande d'explication a été remise à M. PINTO Hervé, CAPRO à FDF PPDC et aussi Secrétaire Général de la CDMT Postes au sujet d'affichage de documents de campagne électorale pour les prochaines élections des prud'hommes prévues le 03/12/2008. L'affichage a été réalisé sur un panneau Syndical portant entête CDMT et dédié à la CDMT.

Aujourd'hui, les documents d'origine syndicale - et destinés à la campagne électorale des Prud'hommes de Décembre 2008 - ont été totalement enlevés sur le panneau syndical qui n'est plus dédié au Syndicat CDMT.

Vous avez refusé de répondre au courrier de la Centrale CDMT Martinique en date du 13 Octobre 2008 arrivé dans vos services le 14 Octobre 2008.

Vous ne pouvez ignorer que cette situation porte un grave préjudice à l'existence et au fonctionnement du Syndicat notamment à l'approche des élections des Prud'hommes de Décembre 2008.

Nos actions futures ne sauront être qualifiées de « procédures abusives », car vous refusez le dialogue social.

Recevez Monsieur le Directeur de La Poste, mes syndicales salutations.

Fort de France, le 06 Novembre 2008,

Le Secrétaire Général,

M. Hervé PINTO